

CONGO BELGE
ADMINISTRATION DE LA SURETE
Cl. 36.062

Léopoldville. 7-3-60

OBJET : Indésirabilité
PAPEIANS de MORCHOVEN

N° 05/ 03716

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi à BRUXELLES.
- PROSUR TOUS
- SURETE TOUS
- Messieurs les Officiers d'Immigration :
LEOPOLDVILLE BEACH et AEROGARE
MATADI et ALBERTVILLE.

Messieurs le Résident Général du Territoire
du Ruanda-Urundi à USUMBURA.

le Vice-Gouverneur Général-Gouverneur
de la Province du Katanga à
ELISABETHVILLE.

les Gouverneurs de Province à :
LEOPOLDVILLE - COQUILHATVILLE -
STANLEYVILLE - BUKAVU - LULUABOURG.

KIBUNGO



307

Monsieur le Résident Général,
Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que le nommé :

PAPEIANS de MORCHOVEN, Paul,
né à Bruges le 16 mars 1920,
fils de Werner et de Morel de Westgaver, Paule,
marié à VAN POTTELSBERGH de la Potterie,
de nationalité belge,
domicilié à Ostende,

ayant résidé en dernier lieu à LISALA, a été rapatrié le 24 février
1960, à l'intervention de la Bienfaisance Publique.

L'intéressé est indésirable au Congo Belge et au
Ruanda-Urundi en vertu de l'article 14.5° des décrets coordonnés
sur la Police de l'immigration, et ne peut en conséquence y pénétrer
ou y résider.

POUR LE GOUVERNEUR GENERAL,
L'Administrateur en Chef de la Sûreté,

F. VANDEWALLE.

Transmis pour information
et exécution éventuelle
à MM. les Résidents (deux)

A. T. (tous)
OFF. IMMIGR.
INSP. P. J. USA.

Usa, le 14 MARS 1960

Le Délégué en Chef du Service
des Affaires Politiques, Administratives et Judiciaires

R. Mandiaux